
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 6 juin 2011 à 19 h 30
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
M. Alvaro Farinacci, conseiller de ville
M. Ross Blackhurst, conseiller d'arrondissement
Mme Laura Palestini, conseillère d'arrondissement
M. Vincenzo Cesari, conseiller d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Gervais Lemay, directeur d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut
Mme Hellen Dionne, chef de division - communication - secrétariat - archives

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA11 20 0293

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant les points suivants :

- 10.13 Demande des Florales LaSalle
- 20.10 Contrat au Groupe DRM
- 20.11 Entente avec la Radio communautaire
- 20.12 Entente avec commissions scolaires
- 30.09 Fêtes du Québec et du Canada

- 40.17 Espace réservé sur la 1^{re} Avenue
 40.18 Délivrance des certificats d'occupation
 50.02 Soutien aux municipalités montérégiennes

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA11 20 0294

Période de réponses et questions du public

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>	<u>Suivi</u>
Mme Danielle Gauthier	Habitation du Vieux Moulin	
M. Michel Benoit	Coût des Bixi	
M. Joseph Pugliese	Contraventions pour cellulaire	
M. Yves Daoust	Félicitations – traverses de chemin de fer Coût des Bixi Enregistrement des séances Pont Latour – clôtures	
Mme Hélène Brouillette	Informations sur les points 40.01 et 40.02	
Mme Sylvie Clément	Projet Allion	

10.03

CA11 20 0295

Condoléances - décès de Mme Nicole Borduas

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Nicole Borduas, survenu le 8 mai 2011. Madame Borduas était la sœur de madame Suzanne Borduas, adjointe administrative au Cabinet de la mairie.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA11 20 0296

Condoléances - décès de M. Vincent Capozzi

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Vincent Capozzi, survenu le 17 mai 2011.

Les membres du conseil prient son épouse, madame Connie Cuin, ainsi que toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA11 20 0297

Condoléances - décès de M. Claude Gauthier

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Claude Gauthier, survenu le 17 mai 2011.

Les membres du conseil prient son épouse, madame Jeannine Renzo, ainsi que toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA11 20 0298

Condoléances - décès de M. Duilio Guaiani

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Duilio Guaiani, survenu le 5 mai 2011.

Les membres du conseil prient son épouse, madame Franca Santini, ainsi que toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

CA11 20 0299**Condoléances - décès de M. Nicholas Santaguida**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères condoléances aux parents éplorés de monsieur Nicholas Santaguida, fils de madame Luvana et de monsieur Giuseppe Santaguida, suite à son décès. La disparition soudaine d'un enfant est cruelle, le conseil vous souhaite de trouver la force nécessaire pour surmonter cette épreuve.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

CA11 20 0300**Condoléances - décès de Mme Giovanna DeCarolís Santini**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Giovanna DeCarolís Santini, survenu le 25 mai 2011.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.09

CA11 20 0301**Procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 3 mai 2011 à 19 h 30 et de la séance extraordinaire tenue le 18 mai 2011 à 19 h.

Adoptée à l'unanimité.

10.10

CA11 20 0302
Comptes rendus du Comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'approuver les comptes rendus du Comité consultatif d'urbanisme des réunions du 11 et du 17 mai 2011.

Adoptée à l'unanimité.

10.11 1112363017

CA11 20 0303
Compte rendu de la réunion du Comité de circulation

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu de la réunion du Comité de circulation qui s'est tenue le 5 mai 2011.

Adoptée à l'unanimité.

10.12 1112367008

CA11 20 0304
Demande des Floralies LaSalle - CHSLD

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De transmettre la demande des Floralies LaSalle pour modifier l'usage de la résidence située 8200, rue George à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour étude et rapport.

Adoptée à l'unanimité.

10.13 1112365023

CA11 20 0305**Contrat aux Entrepreneurs Bucaro - réparation de revêtement de béton bitumineux**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense de 227 850 \$ pour la réparation de revêtement de béton bitumineux à l'aide de mélanges préparés et posés à chaud sur différentes rues de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Les Entrepreneurs Bucaro inc., le contrat R.B.11-1427 à cette fin (soumission 241107), au prix de sa soumission, soit au prix total de 227 850 \$, conformément au cahier des charges préparé pour ce contrat.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1112367009

CA11 20 0306**Contrat à Cirillo F. Mormina - aménagement d'aires de jeux au parc Gérard-Poirier**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'autoriser une dépense de 151 834,68 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux d'aménagement d'aires de jeux au parc Gérard-Poirier, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Cirillo F. Mormina Inc., le contrat A.P.11-1425 à cette fin (soumission 241335), au prix de sa soumission, soit au prix total de 151 834,68 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges préparé pour ce contrat.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1112367011

CA11 20 0307**Contrat à Construction Morival - fourniture et installation de jeux d'eau dans différents parcs**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'autoriser une dépense de 117 040,85 \$ pour la fourniture et l'installation de modules de jeux d'eau dans différents parcs de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Construction Morival Ltée., le contrat M.S.11-224 à cette fin (soumission # 239959), au prix de sa soumission, soit au prix total de 117 040,85 \$, conformément au cahier des charges préparé pour ce contrat, pour les années 2011 et 2012.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1112367010

CA11 20 0308

Contribution financière et convention avec la Maison des jeunes - prévention à l'adhésion des jeunes aux gangs de rue

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'approuver la convention à intervenir entre la Maison des jeunes de LaSalle et l'Arrondissement de LaSalle dans le cadre du dossier prioritaire de prévention à l'adhésion des jeunes aux gangs de rue et de la Table d'action et de concertation en sécurité urbaine et octroyer une contribution financière de 20 356 \$ à cette fin.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et monsieur Marc Morin, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ces conventions.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1113413070

CA11 20 0309

Contribution financière au Club de volley-ball Horions de LaSalle - championnat canadien

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 600 \$ au Club de volley-ball Horions de LaSalle pour la participation de l'équipe féminine 16 ans et moins au Championnat canadien qui s'est déroulé à Sherbrooke du 6 au 8 mai 2011.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1113413066

CA11 20 0310**Contributions financières au Club de gymnastique Jeune Aire - Championnats québécois et mondial**

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 600 \$ au Club de gymnastique Jeune Aire de LaSalle pour leur participation au Championnat québécois par équipe qui a eu lieu à Trois-Rivières du 20 au 22 mai 2011.

D'accorder également une contribution financière de 150 \$ à ce même organisme pour la participation de Liandra Doonan au Championnat mondial de danse irlandaise qui s'est déroulé à Dublin en Irlande, du 11 au 17 avril 2011.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1113413067

CA11 20 0311**Contribution financière à l'Association musicale de LaSalle - programme souvenir du concert annuel**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ à l'Association musicale de LaSalle pour la réalisation du programme souvenir du concert annuel de l'organisme qui aura lieu le 8 juin 2011. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des affaires publiques et du greffe.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1113413075

CA11 20 0312**Contribution financière à Allion Home and School - album de promotion 2010 - 2011**

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ à Allion Home and School pour la réalisation de l'album de promotion 2010 - 2011. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des affaires publiques et du greffe.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1113413065

CA11 20 0313

Fête des voisins pour les citoyens de la rue Centrale et du boulevard LaSalle et contribution financière

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'entériner la permission accordée au comité organisateur de tenir une Fête des voisins le 4 juin 2012 pour les citoyens de la rue Centrale et du boulevard LaSalle et d'accorder une contribution financière de 200 \$ en bon d'épicerie.

Il est entendu que le bon d'épicerie offert par l'Arrondissement de LaSalle ne sera pas utilisé pour acheter des boissons alcoolisées ni des cigarettes. Le conseil encourage le comité organisateur à offrir des aliments santé selon la politique alimentaire de LaSalle.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1113413071

CA11 20 0314

Contrat au Groupe D.R.M. - travaux arboricoles

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'autoriser une dépense de 39 873,75 \$ (taxes incluses) pour l'année 2011 et de 28 373,02 \$ (taxes incluses) pour l'année 2012, pour des travaux d'élagage, d'abattage, d'essouchement et autres travaux arboricoles dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder le contrat T.A.11-1428 (soumission 241100) à Groupe D.R.M. Inc., lequel s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 68 246,77 \$ (taxes incluses).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1112367015

CA11 20 0315**Entente modifiée avec la Radio communautaire de LaSalle**

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'accepter le protocole d'entente modifié entre la Radio communautaire de LaSalle et l'Arrondissement de LaSalle.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et monsieur Marc Morin, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ce protocole.

De rescinder la résolution no CA10 20 0245.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1113413077

CA11 20 0316**Ententes avec les commissions scolaires - projet Ma cour, ma rue, mon quartier**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'autoriser madame Danielle Mimeault, chef de division, développement communautaire à signer les protocoles d'entente de collaboration et de suivi pour la réalisation des travaux prévus au projet de lutte contre les îlots de chaleurs urbains "Ma cour, ma rue, mon quartier" dans le secteur de revitalisation urbaine intégrée Airlie Bayne, intervenus entre la Commission scolaire Lester-B.-Pearson et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1113413076

CA11 20 0317**Dépôt d'une demande de subvention - Programme d'aide financière de la Route Verte**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De déposer la demande de subvention de 11 850 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière de la Route Verte (Transport Québec).

De confirmer que la piste cyclable du boulevard LaSalle a une longueur de 7,9 kilomètres et que son accès est libre et gratuit.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1113413068

CA11 20 0318

Confirmation au ministère des Transports des dépenses d'entretien de la Route Verte

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De confirmer au ministère des Transports du Québec que les dépenses d'entretien du tronçon de la Route Verte de 7,9 km (boul. LaSalle) dans l'arrondissement de LaSalle totalisent 86 955 \$ pour l'année 2009.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1113413069

CA11 20 0319

Metro Nissan - vente sous la tente annuelle

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'entériner la permission accordée à Metro Nissan d'installer une tente temporaire pour la période du 6 au 17 juin 2011 sur le terrain situé au 8686, boulevard Newman, à l'occasion de sa vente sous la tente annuelle.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1115212007

CA11 20 0320

Associazione Peshciana S. Elia Profeta - procession

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De permettre à l'Associazione Peshciana S. Elia Profeta de tenir une procession le 10 juillet 2011.

La procession partira de l'église Madre dei Cristiani et empruntera les rues Lefebvre, Serre, Robert, Bernie, Chouinard, Moreau, Anita, Denise et Lefebvre. La procession se déroulera sous la supervision du Service de la police.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1113413073

CA11 20 0321

Installation temporaire d'un "deck" amovible chez Parquet Deluxe LaSalle

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'entériner l'installation temporaire d'un "deck" amovible près de l'enseigne de l'entreprise, à l'intersection de l'avenue Dollard et de la rue Elmslie, du 30 mai au 31 août 2011, conditionnellement à ce que le 31 août 2011, tout panneau publicitaire soit enlevé.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1112365021

CA11 20 0322

Children's World Academy - marche pour une levée de fonds

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'entériner la permission accordée à l'école Children's World Academy d'organiser une marche avec les élèves du 3^e cycle de l'école Terre-des-jeunes le 30 mai 2011, de 12 h 30 à 14 h 15.

Les élèves ont emprunté le parcours suivant : départ de l'école au 2241 Ménard, Desaulniers, John-Campbell, Dufresne, Ménard, Benoît, Lise, Danièle, Gervais, Benoît, Ménard, Doyle et retour à l'école, le tout sous le contrôle de la police.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1113413074

CA11 20 0323

Permission à la Banque Scotia - barbecue au profit de l'Hôpital pour enfants de Montréal

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De permettre à la Banque Scotia, 7083 boulevard Newman, d'installer une tente temporaire pour la tenue d'un barbecue de bienfaisance dans le stationnement en face de sa succursale, le vendredi 10 juin 2011, de 11 h à 17 h au profit de l'Hôpital pour enfants de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1112365022

CA11 20 0324

Approbation des bons de commande et des virements budgétaires

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés et la liste des virements budgétaires pour la période du 23 avril au 24 mai 2011.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1113035007

CA11 20 0325

Achat et vente de bière - fête nationale du Québec et fête du Canada

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle approximative de 8 600 \$ pour l'achat et la vente de bière dans le cadre des festivités de la fête nationale du Québec et de la fête du Canada 2011.

D'autoriser le remboursement équivalent aux dépenses totales dans le même compte à même les recettes de la vente.

D'accorder une contribution financière de 0,30 \$ pour chaque bière vendue au regroupement des pompiers-employés pour le service de la bière.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1113413078

CA11 20 0326

Avis de motion - règlement modifiant le Plan d'urbanisme pour le Quartier de la gare LaSalle

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Vincenzo Cesari de la présentation à une séance subséquente du conseil, d'un projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) visant les secteurs établis, à construire et à transformer, le schéma des secteurs d'emplois, l'affectation du sol, ainsi que la densité de construction pour le Quartier de la gare LaSalle.

40.01 1112363016

CA11 20 0327**Adoption - projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme pour le Quartier de la gare LaSalle**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'adopter un projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047)* » visant les secteurs établis, à construire et à transformer le schéma des secteurs d'emplois, l'affectation du sol, ainsi que la densité de construction pour le Quartier de la gare LaSalle et qu'il soit soumis à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

De tenir une assemblée publique à la mairie d'arrondissement le 4 juillet 2011 à 19 h aux fins de cette consultation et de publier les avis requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1112363016

CA11 20 0328**Adoption - règlement 2098-LAS-162 pour la protection des rives et du littoral**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter le règlement portant le numéro 2098-LAS-162, intitulé "Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2098 afin d'intégrer les dispositions de la politique des rives, du littoral et des plaines inondables" et le transmettre à la Direction de la planification et des interventions stratégiques de la Ville de Montréal pour fins d'obtention d'un certificat de conformité.

De publier les avis publics requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1115312019

CA11 20 0329**Adoption - règlement LAS-0069 autorisant un centre de la petite enfance au 2021-2023 rue Lapierre**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'adopter en vertu de l'article 134 sur la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, le règlement LAS-0069 intitulé « Règlement autorisant l'occupation du bâtiment situé aux 2021 et 2023, rue Lapierre par un centre de petite enfance » et de publier l'avis public requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1115312032

CA11 20 0330
Adoption - règlement LAS-0007-16

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-0007-16 amendant le règlement sur les tarifs et de publier l'avis public requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1112358006

CA11 20 0331
Dépôt du certificat de registre du règlement d'emprunt LAS-0068

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'accepter le certificat déposé par la secrétaire d'arrondissement substitut suite au registre tenu les 18 et 19 mai 2011 concernant le règlement d'emprunt LAS-0068, intitulé "Règlement autorisant un emprunt de 150 000 \$ pour l'acquisition d'équipements et de logiciels informatiques".

Comme aucune personne n'a demandé la tenue d'un scrutin, le règlement est réputé avoir été approuvé.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1112607002

CA11 20 0332
Adoption second projet - construction d'une habitation pour personnes âgées sur la 5e Avenue

Attendu que, selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil a adopté un premier projet de résolution et l'a soumis à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption ;

Attendu que des modifications ont été apportées au premier projet de résolution,

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (LAS-0041), le second projet de résolution visant à permettre la construction d'une habitation pour personnes âgées en légère perte d'autonomie (P.A.P.A.) sur le lot numéro 1 079 738 ainsi que les plans afférents au projet particulier et ce, malgré certains articles du règlement de zonage numéro 2098. De publier l'avis annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum.

SECOND PROJET DE RÉSOLUTION VISANT À AUTORISER LA CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE POUR AÎNÉS SUR LE LOT 1 079 738

SECTION I - TERRITOIRE D'APPLICATION

1. La présente résolution s'applique au lot 1 079 738 tel que montré au plan en annexe « A ».

SECTION II - AUTORISATIONS

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au lot visé à l'article 2, l'implantation et l'occupation sont autorisées aux conditions spécifiées dans la présente résolution.

À ces fins, il est permis de déroger aux articles 3.4, 3.5, 4.4.1.1, 5.3.4.1, 5.3.7 h) et i), 5.3.8, 6.1.5.1, 6.1.5.4, 6.1.6.1, 6.1.7.2 2^e alinéa, et 7.31 du règlement de zonage de l'arrondissement de LaSalle (2098) et aux articles 2, 2^e paragraphe et 4 du règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de LaSalle (Ville de Montréal régl. 10-018).

Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec celles spécifiées à la présente résolution s'applique.

SECTION III - USAGES

3. Outre les usages déjà prescrits à la réglementation, le territoire peut aussi être occupé par une résidence pour aînés.
4. Le nombre maximal d'unités d'habitation est fixé à 110.

SECTION IV - IMPLANTATION, VOLUMÉTRIE, HAUTEUR ET ARCHITECTURE

5. La volumétrie, l'implantation, la hauteur, l'architecture et les alignements de construction doivent être conformes aux plans joints en annexe « B ».

SECTION V- ARCHITECTURE DU PAYSAGE

6. Les arbres existants identifiés au plan joint en annexe « C » de la présente résolution, doivent être maintenus en bon état.
7. Les plans aménagements paysagers joint en annexe « D » de la présente résolution, doivent être réalisés tels que montrés sur les plans

SECTION VI- STATIONNEMENT

8. Le nombre de stationnement autorisé est un minimum de 24 unités de stationnement.

9. Le nombre minimum de stationnement pour vélo est fixé à 5 unités.

SECTION VI - DÉLAI DE RÉALISATION

10. Les travaux autorisés par la présente résolution doivent débiter dans les 60 mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. Si ce délai n'est pas respecté, l'autorisation qui fait l'objet de la présente résolution sera nulle et sans effet.

SECTION VII - DISPOSITIONS PÉNALES

11. Toute personne qui occupe ou utilise une partie de lot, un lot, un terrain ou une construction, en autorise l'occupation ou l'utilisation, ou érige ou permet l'érection d'une construction, en contravention à l'une des dispositions de la présente résolution, commet une infraction et est passible de la pénalité prévue à l'article 13.

12. Quiconque contrevient à la présente résolution commet une infraction et est passible :

- a. S'il s'agit d'une personne physique :
 - pour une première infraction, d'une amende de 100 \$ à 1000 \$;
 - pour une deuxième infraction, d'une amende de 500 \$ à 1500 \$;
 - pour toute infraction subséquente, d'une amende de 1 000 \$ à 2 000 \$.
- b. S'il s'agit d'une personne morale :
 - pour une première infraction, d'une amende de 300 \$ à 2 000 \$;
 - pour une deuxième infraction, d'une amende de 1 200 \$ à 2 000 \$;
 - pour toute infraction subséquente, d'une amende de 2 000 \$ à 4 000 \$.

SECTION IX - ENTRÉE EN VIGUEUR

13. La présente résolution entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE « A »

Plan préparé par Martin Gascon, arpenteur géomètre portant la date du 13 octobre 2010 et le numéro de dossier 1009-12 et estampillé le 15 janvier 2011 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle.

ANNEXE « B »

Plans préparés par la firme Colloudon, Veilleux et Cloutier, architectes, estampillés B1 à B4 inclusivement le 18 avril par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle.

ANNEXE « C »

Plan estampillé le 19 janvier 2011 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle.

Annexe « D »

Plan préparé par la firme Colloudon, Veilleux et Cloutier, architectes estampillé le 1^{er} juin 2011 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1112363007

CA11 20 0333**Demande à Montréal pour modifier le Plan d'urbanisme - ancienne École Allion**

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 30 mai 2011 à 19 h ;

Attendu qu'aucune modification n'a été apportée au projet de règlement,

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De demander au conseil municipal d'adopter le règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) visant les secteurs établis, à construire et à transformer, ainsi que la densité de construction sur le site de l'ancienne École Allion dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1112363006

CA11 20 0334**Dérogation mineure - implantation d'un bâtiment au 8875-8879 rue Beyries**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure au 8875 à 8879, rue Beyries, permettant l'implantation d'un bâtiment ayant une marge latérale de 1,49 mètre, alors que selon l'article 3.5.7.3 du règlement de zonage numéro 2098, une marge latérale minimale de 2 mètres est requise (DC-9021).

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1112363021

CA11 20 0335**Dérogation mineure - implantation d'un bâtiment au 8600 rue St-Patrick**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure au 8600, rue St-Patrick, permettant l'implantation d'un bâtiment ayant une marge avant variant entre 0 et 7,5 mètres, alors que selon l'article 5.2 du règlement de zonage numéro 2098, une marge avant minimale de 7,5 mètres est requise (DC-8659).

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1112363022

CA11 20 0336

P.I.I.A. - remplacement des portes et fenêtres au 7701 rue Édouard

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, permettant le remplacement des portes et fenêtres au 7701, rue Édouard (DC-9033).

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1112363018

CA11 20 0337

P.I.I.A. - remplacement de l'escalier au 245 - 3e Avenue

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, permettant le remplacement de l'escalier au 245, 3^e Avenue (DC-9043).

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1112363020

CA11 20 0338

P.I.I.A. - remplacement des portes et fenêtres au 7 - 4e Avenue

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, permettant le remplacement des portes et fenêtres au 7, 4^e Avenue (DC-9005).

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1112363019

CA11 20 0339**Occupation permanente du domaine public au 197-201 - 7e Avenue**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'autoriser une occupation permanente du domaine public au 197-201, 7^e Avenue pour permettre l'empiétement d'un escalier en cour avant, sur une superficie d'un (1) mètre carré, le tout tel que montré au plan daté du 4 avril 2011 préparé par monsieur Michel Laferrière, a.g. et portant le numéro de minute 6704 (DO-20025).

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1112363013

CA11 20 0340**Retrait d'un espace de stationnement réservé sur la rue Gervais**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

De rescinder la résolution CA09 20 0229 octroyant un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées le plus près possible du 2161, rue Gervais, cet espace de stationnement n'étant plus requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.15 1112367012

CA11 20 0341**Retrait d'un espace de stationnement réservé sur la rue Hachez**

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

De rescinder la résolution CA09 20 0656 octroyant un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées le plus près possible du 295, rue Hachez, cet espace de stationnement n'étant plus requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.16 1112367007

CA11 20 0342**Espace de stationnement réservé pour personnes handicapées sur la 1re Avenue**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'installer un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées le plus près possible de la résidence suivante:

329, 1^{re} Avenue.

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque la signalisation aura été installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.17 1112367014

CA11 20 0343**Certificats d'occupation du domaine public pour le mois d'avril 2011**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public pour le mois d'avril 2011, relativement aux demandes suivantes :

NUMÉRO CERTIFICAT	TYPE OCCUPATION	ENDROIT	PÉRIODE
25461	Temporaire	298, 90e Avenue	12 avril 2011
25462	Temporaire	81, rue Orchard	27 au 29 avril 2011

Adoptée à l'unanimité.

40.18 1112363023

CA11 20 0344**Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines de la Direction d'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1110361006

CA11 20 0345**Ressources aux municipalités montérésiennes frappées par les inondations**

Attendu que l'Union des municipalités du Québec a sollicité ses membres pour venir en aide aux villes inondées de la Montérégie ;

Attendu qu'en plus de Montréal, les villes de Laval, Longueuil, Brossard et Sherbrooke participent notamment à un programme de jumelage avec des municipalités inondées et qu'elles fourniront des ressources humaines et matérielles ;

Attendu qu'à la fin mai, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a répondu à l'appel de l'UMQ et a visité en compagnie du président du Syndicat des cols bleus de Montréal, Michel Parent, et du directeur du Service de sécurité incendie de Montréal, Serge Tremblay, les municipalités de Henryville et Sainte-Anne-de-Sabrevois ;

Attendu que d'ici à ce que les eaux reprennent leur lit, des personnes ressources de la Ville sont sur place pour donner un coup de main pour la coordination de mesures d'urgence ;

Attendu que Montréal s'est engagée à apporter une aide technique à ces municipalités jumelées et que des employés de la Ville de Montréal ont déjà inspecté 139 maisons à Sainte-Anne-de-Sabrevois et une trentaine d'autres à Henryville et que d'autres services de la métropole pourraient être mis à contribution dans les prochains jours,

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'accepter de fournir des ressources pour participer au mouvement d'aide que Montréal a annoncé pour soutenir les municipalités montérésiennes frappées par les inondations.

Adoptée à l'unanimité.

50.00 1115212008

CA11 20 0346**Période de questions du public**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, il y a reprise de la période de questions.

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>	<u>Suivi</u>
Mme Louise Cyr	Scoters sur la piste cyclable	
Mme Megan Smith Morin	Projet Allion	
M. Paul Voizard	Logements abordables Modifier le règlement de stationnement Avenue Dollard – affaissement de la chaussée Boul. Champlain – état de la chaussée	
Mme Michelle Johnstone	Projet Allion	
M. Francisco Moreno	Nouveaux condos et écoles fermées	

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>	<u>Suivi</u>
Mme Bernice Doucet	Remerciements pour Projet Allion	
M. René Brault	Projet Allion	
Mme Lucie Melancon	Projet Allion - consultation	
70.00		

CA11 20 0347
Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 21 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 juillet 2011.